

Tournoi de la vierge 2023

Homologué FIDE

Règlement du tournoi

Article 1 : Organisation

Le tournoi de la vierge 2023 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 8 rondes organisé par le CRELEL.

Il se déroulera du vendredi 11/08/2023 au mardi 15/08/2023 dans les locaux du collège Sainte-Véronique de Liège; rue Rennequin Sualem 15, 4000 Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens (robert.lievens@outlook.com).

Le coût de l'inscription est de 30€. 5€ de réduction pour toute personne pré-inscrite avant le 1er août 2023 et 5€ de réduction pour les membres du club du CRELEL (cumulatif).

Est autorisé à participer toute personne étant affiliée à la FIDE.
Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre de la FRBE asbl.

La cote ELO prise en compte sera la cote ELO FIDE en standard à date du 1er août 2023.

L'inscription implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO FIDE en standard.

Le tournoi sera arbitré par Ludwig Sputael (sputael.ludwig@gmail.com).
Il sera assisté par Pascal Vandervorst et par Pierre-Emmanuel Gonzalez Garcia.

Article 2 : Dates et horaires

Ronde 1 : Le vendredi 11/08/2023 à 20h30

Ronde 2 : Le samedi 12/08/2023 à 13h

Ronde 3 : Le samedi 12/08/2023 à 18h

Ronde 4 : Le dimanche 13/08/2023 à 13h

Ronde 5 : Le dimanche 13/08/2023 à 18h

Ronde 6 : Le lundi 14/08/2023 à 18h

Ronde 7 : Le mardi 15/08/2023 à 10h

Ronde 8 : Le mardi 15/08/2023 à 15h

Remise des prix le mardi 15/08/2023 à 20h.

Toutes les parties commencent quand l'arbitre annonce le début de la ronde. Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

Article 3 : Absences et forfaits

Les absences sont autorisées à la condition d'avoir été annoncées avant la publication de l'appariement définitif de la ronde suivante. Aucun point ne sera distribué pour une absence et le joueur ne sera pas apparié pour la ronde concernée. L'annonce d'une absence se fait soit par le biais de la feuille de résultat de la ronde précédente soit en contactant l'arbitre principal par mail, par téléphone, ou en personne.

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera apparié normalement et sera déclaré forfait après le délai de forfait.

Le délai de forfait est d'une heure à partir du début de la ronde.

En cas de deux absences non-annoncées, le joueur sera déclaré forfait pour le reste du tournoi et ne pourra pas prétendre à un prix.

En cas d'abandon du tournoi le joueur ne pourra pas prétendre à un prix.

Article 4 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en date du 1er Août 2023.
Un minimum de 20 coups joués est nécessaire avant de pouvoir proposer une nulle.

Rappel : Toute personne ayant terminé sa partie devient directement spectateur et répond donc aux mêmes règles qu'un spectateur (respect du silence, distance avec les parties en cours, pas d'appareils électronique sur soi,...).

Article 5 : Cadence de jeu

La cadence sera de 90min avec 30sec d'incrément dès le premier coup, système Fischer.
La prise de note de chaque partie est obligatoire du premier au dernier coup.

Article 6 : Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.

Les cotes prises en considération pour les appariements seront dans l'ordre de priorité :

1. ELO FIDE Standard au 1er mars 2023
2. Dernière cote ELO nationale

Article 7 : Départages

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz tronqué 1
2. Buchholz
3. Résultat mutuel
4. Moyenne ELO adversaire cut
5. Nombre de victoires

Article 8 : Pendules

La position des pendules est fixée par l'arbitre. Elles ne peuvent en aucun cas être déplacées. Le joueur ayant les noirs peut, si il le désire, tourner l'échiquier et échanger sa place avec son adversaire avant la mise en marche de la pendule.

Article 9 : Communication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués à l'arbitre principal par le biais de la feuille de match qui doit être complétée et signée par les deux joueurs.

Article 10 : Téléphones et autres appareils électronique

Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique dans la salle de jeu à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et soit rangé dans un contenant fermé que le joueur ne sera pas autorisé à porter sur lui ou à transporté avec lui pendant sa partie ; il peut aussi le déposer visiblement à côté de son échiquier de manière permanente pendant sa partie.

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours immédiatement.

L'utilisation d'un appareil visant au confort de vie du joueur peut déroger à ce point de règlement si il en fait la demande à l'arbitre au préalable. (sonotone par exemple)

Les spectateurs répondent également à ce point de règlement.

Article 11 : Conduite des joueurs et des spectateurs

Dans la zone de jeu, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'être respectueux de son adversaire, de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquienne et de faire preuve de fair-play.

Les joueurs sont autorisés à analyser leur partie une fois celle-ci terminée, mais dans la salle prévue à cet effet, et non dans la zone de jeu (salle(s) où les parties sont jouées).

Il est demandé aux spectateurs de respecter une distance raisonnable avec les échiquiers, d'être silencieux, de ne pas parler de partie en cours, de ne pas avoir d'appareil électronique sur eux et de ne pas intervenir dans une partie en cours.

Toute attitude non convenable ou tout manque de respect par rapport à la personne ou aux directives de l'arbitre et des organisateurs se verra sanctionné à sa juste mesure.

Article 12 : Prix

L'intégralité du montant des inscriptions sera redistribuée en prix. Le nombre de prix ainsi que leurs montants seront calculés en fonction du nombre de participants et seront communiqués avant la troisième ronde. Le premier prix du classement général est garanti à 500€.
La remise des prix aura lieu le 15/08/2023 à 20h.